

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 13 novembre 2023 - 1 €

N° 57

Justice

La justice est à l'honneur. Ou y a-t-il de l'injustice? Un serpent de mer navigue toujours entre deux eaux : chaque gouvernement promet de réformer la justice. Il faudrait tout changer... pour que tout reste pareil? On continue car les résistances internes ont la vie dure. On assiste à une première comme si l'actualité manquait de faits divers tragiques, d'indignations, d'émotions et de fractures alors que la vie humaine tient à un fil et la civilisation à du sectarisme, à des certitudes non démontrées et des vérités discutables. Le mépris sauvage emporte tout, chacun voit dans l'autre un ennemi à abattre, la tolérance et l'empathie fraternelle entre voisins ou êtres jumeaux n'existent plus. C'est la barbarie à visage humain. On ne se rappelle plus de l'Histoire et on croit que de la force naît le bien. Et on a les conflits internes que l'on se donne en pâture. C'est médiocre et désespérant.

Le ministre de la Justice-garde des Sceaux M. Dupond-Moretti, une vedette médiatique devenue une élite politique mais pour un temps suspecté d'être un vulgaire délinquant comparait devant un tribunal. Il n'a pas tué ni eu l'intention ni commis une éraflure, il n'a pas volé un œuf, l'État n'a rien perdu; Il n'a pas refusé d'obtempérer au volant d'une voiture de luxe sans permis, il n'a pas par-

ticipé à une manifestation non autorisée contre la loi ou la liberté d'expression en déclamant ses haines; il n'a pas détourné un sou et a déclaré ses revenus, il n'a pas trafiqué. Il n'y a pas de victime présumée sauf la justice en tant que telle mais il répond à des juges de ce dont il est accusé. À savoir une prise illégale d'intérêt, en gros d'avoir utilisé ses fonctions ministérielles pour s'attaquer à des juges qui l'avaient « contrarié » dans ses activités d'avocat? C'est puni par de la prison ferme et d'une amende outre les répercussions politiques. Naturellement le dossier est plus complexe et

fait ressortir les devoirs des juges notamment de réserve, le pouvoir de sanctions des autorités dont celui du ministre, l'indépendance des magistrats, leur fonction dans la société, la place de l'avocat avec ses obligations et droits de la défense... les non-dits, les rancœurs, chacun étant un être avec ses faiblesses et ses qualités. L'avocat et le juge parfaits sont à inventer.

Me Dupond-Moretti doit s'expliquer devant une juridiction qui juge peu et uniquement les politiques dans l'exercice de leurs fonctions gouvernementales à savoir la Cour de Justice de la République [C.J.R.]. Excusez

du peu. Ce n'est pas pour le quidam. Cette cour visée dans la Constitution est composée de parlementaires et de trois juges professionnels du siège indépendants de leur ministre de tutelle



SOMMAIRE

P. 1 : Justice. P. 3 : Lectures.
P. 4 : Fabriqué en France.
P. 5 : 11 novembre. – Quelle ligne ? P. 6 : Antisémitisme.
P. 7 : Gaza : service inutile.
P. 8 : Influence étrangère. –
Théâtre : « Le bateau de Lipaia ». 9 : Le Pape et Madeleine Delbrel. P. 10 : Tahiti : un paradis chrétien. P. 12 : Barrès 2 décembre.

■ **Météo :** Le Pas-de-Calais a connu de nombreuses inondations les 9 et 10 novembre. Les départements du Nord, de la Somme et de Seine-Maritime ont également été touchés par de très fortes pluies.

■ **Justice :** Le Conseil d'État a annulé, le 9 novembre, la dissolution du mouvement écologiste Soulèvements de la Terre qui avait été prononcé par le ministre de l'Intérieur en mars dernier. En revanche la dissolution du groupe d'extrême droite Alvarium (à Angers) et celle du Gale (groupe antifasciste lyonnais) ont été validées.

■ **Édition :** Arnaud Lagardère, P.-D.G. du groupe éponyme qui est en train d'être absorbé par Vivendi, a été nommé, le 9 novembre, P.-D.G. d'Hachette Livre, troisième groupe d'édition européen, premier en France. Quant au groupe Editis, que les autorités de la concurrence ont obligé le groupe Bolloré à revendre pour avoir le droit de conserver Vivendi, il est désormais la propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky et il sera dirigé par Denis Olivennes, président, et Catherine Lucet, directrice générale.

■ **Entreprises :** Keria, distributeur de luminaires (330 salariés), a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Grenoble le 31 octobre.

Ukraine : Un rapport parlementaire, rendu public le 8 novembre, estime à 3,2 milliards d'euros l'aide militaire consentie par la France à l'Ukraine en guerre contre la Russie.

■ **Antisémitisme :** Une manifestation unitaire de

bien sûr. Rien que de l'écrire on frémit ! Le procureur général qui soutient l'accusation a été nommé par le garde des Sceaux après des précautions de droit cela va de soi. Accuser son patron tout en restant dans l'entreprise ne se voit pas tous les jours. C'est le en même temps ou faire le grand écart. Il faut être souple et juriste très compétent en droit pénal et procédure pénale, car les questions à résoudre sont inédites. La CJR a ses propres juges d'instruction qui ne devaient pas plier l'échine et rester neutres. Il y aurait eu des écoutes dérivantes d'avocats à juger ? Les plaintes de leurs collègues parties civiles ont été examinées. Des juges seront entendus comme témoins : ceux qu'a visés le ministre et qui sont à l'origine de ses déboires d'avocat et sujets du conflit d'intérêts... La bonne foi des uns et des autres l'emportera. Tout le monde est optimiste avant et pendant un procès. Chaque individu qui passe en jugement déclare : « Je suis serein, je fais confiance à la justice de mon pays. ». Après le verdict on se lâche.

Mais il ne peut y avoir de match nul : si l'accusé est relaxé ce que je souhaite (car les accusations connues me paraissent évanescentes en droit mais je n'ai pas lu le dossier... comme la plupart des commentateurs !) les magistrats considéreront avoir perdu, se diront choqués ce mot à la mode, désavoués dans leur quête de pureté morale que partage le secteur privé, personne n'ayant aucun monopole. Ce qui sera mauvais pour la justice en général, voire n'améliorera pas les relations avocats-juges. Si le ministre est condamné le barreau fera la tête, car Me

Dupont-Moretti aura été condamné partiellement pour ses activités d'avocat et ses liens réels ou supposés et amicaux avec des personnalités que la justice a dans le collimateur, sans que cela soit de l'acharnement faut-il le préciser ! Et le ministre aura abusé de ses droits de discipline. Dans un corps de 9 000 membres il n'est pas possible que tout le monde soit irréprochable et ne commette jamais d'erreurs, à vie.

Ce sont les justiciables qui naturellement comptent les points et s'inquiètent du match Justice contre Justice. On ne comprend pas bien la querelle mais on se doute que les juges veulent gagner par KO ce qui se répercutera peut-être par un changement de ministre que les juges approuveraient. Ce qui pose un problème institutionnel et de principe car le ministère de la justice n'est pas la propriété des magistrats. Dans ce grand déballage c'est la justice qui est en cause. Dans tous les cas de figure c'est l'arroseur arrosé.

S'il y a une culpabilité on dira que les juges ont eu la peau du ministre nommé par le président de la République. Pour eux la désignation était une « déclaration de guerre ». On ne peut pas dire que des magistrats ont fait dans la nuance. Alors que, pour certains d'entre eux, ils ont construit le mur des cons ou participé à la fête de L'Humanité ou défilé avec des extrémistes. Comme mélange des genres et partialité sans aucune légitimité populaire, sauf à avoir réussi un concours, ils cochent les cases. Qui aurait l'audace de le leur dire ?

Si le ministre n'est pas reconnu coupable, on dira que les juges doivent se contenter de rester ce qu'ils sont,

une autorité et non un pouvoir et qu'ils ont eu ce qu'ils méritaient. La nécessaire réforme de la justice attendra un climat plus favorable, non pas sur les moyens matériels et en personnel mais sur le fond du rôle des juges dans un état de droit et de l'éventuelle mise en cause de leur responsabilité personnelle, en cas de faute professionnelle distincte de leur liberté d'appréciation. Outre sur l'application des jurisprudences européennes qui posent un problème pour la souveraineté de la nation. Notre droit doit être une arme pour nous protéger, qui ne peut se retourner contre nous au nom de principes philosophiques dont l'interprétation et l'extension se discutent et ne sont restés universels qu'entre nous malheureusement, et de libertés sans limites ou de droits sans devoirs. La collectivité ne peut passer après l'individu.

Le président de la République maintiendra ou non le ministre à son poste ? Dans une réforme constitutionnelle qu'il avait proposée au congrès, la CJR devait disparaître. Le projet n'a pas été voté. Il doit le regretter. Quand on met le doigt dans l'engrenage de la justice tout peut arriver.

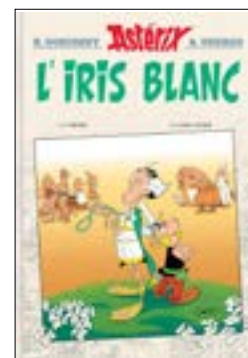
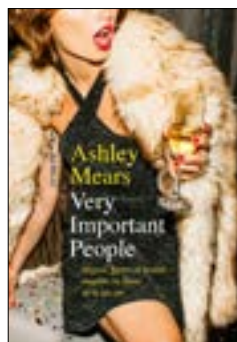
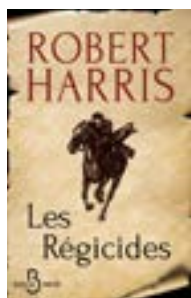
Christian Fremaux

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.



PRIX GONCOURT

Le sculpteur

Italie, automne 1986. À l'heure de trépasser, Mimo se remémore sa vie. Enfant, il connaît la pauvreté et la disgrâce : il est nain. Mais ses mains ont du génie, elles vont faire sa gloire. Sculpteur renommé, le Vatican lui commande une Piéta. Cette magnifique statue subjugue ceux qui la regardent au point que le pape condamne la sculpture à l'exil dans un monastère. Cela fait quarante ans que l'artiste et son chef-d'œuvre vivent cloîtrés. Il se souvient aussi de Viola Orsini, une fille intelligente au charme étrange, issue d'une riche famille.

Souvent amis, parfois ennemis, Mimo et Viola assistent à l'arrivée au pouvoir de Mussolini. Le livre de Jean-Baptiste Andrea a reçu le prix Goncourt et le prix du roman Fnac.

« Veiller sur elle », Jean-Baptiste Andrea, L'Iconoclaste, 592 p., 21,90 €.

THRILLER HISTORIQUE

Mort aux traîtres !

En 1661, l'Angleterre sort d'une longue période de troubles politiques. Après la destitution et la décapitation du roi Charles 1er puis le Protectorat de Cromwell lui aussi renversé, la monarchie est restaurée. L'heure de la vengeance a sonné.

Anciens militaires ayant signé la condamnation à mort du souverain, le colonel Edward Whalley et son gendre fuient à bord du Prudent Mary et débarquent en Amérique où ils espèrent trouver refuge. C'est sans compter la haine féroce que leur voue un royaliste qu'ils ont accusé à tort et dont ils ont détruit la famille. Avec cette chasse à l'homme sans merci, Robert Harris nous plonge dans les méandres de l'histoire anglaise.

« Les Régicides », Robert Harris, Belfond noir, 560 p., 23,90 €.

SOCIÉTÉ

Les VIP

Avant Ashley Mears était mannequin. Aujourd'hui professeur de sociologie à l'université de Boston, elle étudie la jet-set internationale qu'elle a longtemps côtoyée. Son livre décrit un monde hors du temps commun, celui des « VIP » et de leurs fêtes luxueuses où une bouteille de champagne peut coûter 40 000 dollars (37 000 euros).

Ce milieu attire des jeunes femmes, parfois recrutées dans la rue par des chasseurs de corps sublimes, qui rêvent de rencontrer le prince charmant et la fortune. Quant aux hommes riches, ils affirment leur prestige dans un entre-soi où l'on se défie par la démesure et le gaspillage.

« Very Important People », Ashley Mears, La Découverte, coll. L'envers des faits, 400 p., 25 €.

REVUE

Paris sous la Révolution

De la prise de la Bastille à la fin de la Terreur, il s'est passé cinq ans. Quel était le quotidien des 660 000 Parisiens ? Comment ont-ils vécu les événements et survécu alors que le peuple manquait de tout ? *Le Parisien* consacre un hors-série à cette époque troublée. Parmi les sujets abordés : les « clubs » qui ont forgé la pensée révolutionnaire, l'ombre de la guillotine, l'habit fait le bon ou le mauvais citoyen, le féminisme en marche, le théâtre en folie...

« Vivre à Paris sous la Révolution », *Le Parisien*, coll. Histoires de Paris, n° 24, 6,50 €. En kiosque et en librairie.

Catherine PAUCHET

B.D.

Le retour d'Astérix

Plus de 500 000 Français ont déjà acheté, ou se sont fait offrir, l'album n° 40 d'Astérix. Et c'est une bonne idée, car *L'Iris blanc* est une réussite, tant au niveau du dessin que de celui du scénario ou encore des dialogues. Il y a suffisamment de références aux albums précédents pour qu'on s'inscrive bien dans cet univers familier, mais avec des trouvailles. La première est celle, qui fait tout l'argument, d'un Romain machiavélique qui va s'im-

miscer dans la vie intime du village irréductible, jusqu'à subjuguer la femme du chef, Bonemine elle-même ! Mais contrairement au personnage de Tullius Detritus qui, dans l'album de 1970, semait la zizanie, Vicévertus, fait régner, partout où il passe, une concorde inattendue, grâce à ses paroles mielleuses et à une méthode de management « bienveillant et empathique », très à la mode aujourd'hui dans le monde de l'entreprise et ailleurs, parfois sous un mode sectaire...

Astérix et Obélix ne s'y laissent évidemment pas prendre et, à la fin, tout se terminera comme d'habitude par une grosse bagarre et un banquet où le barde Assurancetourix sera ficelé à son tronc d'arbre... Mais entretemps, on se sera gentiment moqué d'un certain nombre de travers de notre société actuelle. Notre SNCF en prend savoureusement pour son grade, et le milieu bobo de la culture, sans oublier la nouvelle cuisine et ses plats faméliques. On y voit même Obélix tenter de faire de la patinette (pardon : charinette) à Lutèce... Clins d'œil et petites revanches qui nous procurent, sans aucune prétention, un agréable moment de détente.

L'Iris blanc, texte Fabcaro, dessins Didier Conrad, Hachette, 2023.

Frédéric AIMARD

105 000 personnes, à l'initiative de la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet et du président du Sénat Gérard Larcher, a eu lieu le 12 novembre à Paris. Le président Macron n'y a pas participé mais a publié la veille, dans *Le Parisien*, une lettre aux Français à propos de l'antisémitisme. Il y a eu en même temps des rassemblements contre l'antisémitisme dans environ 70 villes françaises.

■ **Antisémitisme :** Près de 250 étoiles juives bleues avaient été peintes sur différents murs de Paris et sa banlieue les 30 et 31 octobre. Quatre Moldaves, dont un couple qui a été arrêté, sont soupçonnés de les avoir faits pour un mystérieux commanditaire moldave pro-russe. Ces tags ayant servi de support à une campagne sur le réseau de désinformation russe connu sous le nom de *Doppelgänger*, le gouvernement français a dénoncé une ingérence du gouvernement russe, qui a démenti.

■ **Commerce :** Le groupe Galeries Lafayette, propriété de la famille Moulin-Houzé, a cédé, le 10 novembre, les magasins BHV du 4^e arrondissement de Paris et de Parly2 près de Versailles à la Société des Grands Magasins. Les dirigeants de la SGM sont un frère et une sœur lyonnais, Frédéric et Maryline Merlin, trente-naires qui ont déjà réhabilité de nombreux grands-magasins de centre-ville en France.

Fabriqué en France

Alors que le dernier album d'*Astérix* (symbole de la résistance d'un dernier carré gaulois...) a été imprimé en Roumanie – n'y avait-il donc aucun imprimeur français capable de sortir l'album pour un prix public de 10,50 euros? –, le dixième salon du « made in France » (dit « MIFexpo ») se tenait à la Porte de Versailles à Paris du 9 au 12 novembre, sorte de village gaulois à sa manière. On pouvait y rencontrer 1 000 exposants : fabricants de meubles, chauffages, vaisselle, matériel de cuisine, nappes ou parures de lit, des producteurs de saucissons, fromages, miel, ou de produits de beauté, et d'aliments pour chiens et chats, mais aussi des jeux pour les enfants, des vélos électriques, et « la plus petite machine à laver la vaisselle » (modèle Bob, produit en Vendée) et beaucoup de vêtements de toutes sortes... Une mini-foire de Paris, avec ses démonstrateurs, des aspects innovants (aliments au goût de saumon issus des algues), mais avec pour obligation de pouvoir se dire « fabriqué en France ». Un tel concept n'a rien d'évident. Au point que certains labels bleu-blanc-rouge acceptent encore des produits comportant 40 à 50 % seulement de composants réellement français. Avec l'ardente obligation de faire mieux.

L'hebdomadaire *Marianne* (propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky) distribuait sur le salon son « *Palmarès du patriotisme industriel* ». Pas brillant. Mais il s'agit des entreprises du CAC 40 dont, sauf dans



L'atelier Tuffery affirme produire des jeans français depuis 1892...

certains domaines (Luxe, aviation), la part des effectifs situés en France décroît très régulièrement, au profit d'investissements dans des continents plus dynamiques (Asie, Amérique du Nord). Le cas des constructeurs automobiles ou des laboratoires pharmaceutiques relève quasiment de la trahison... À MIFexpo, on trouve des entreprises beaucoup plus petites, à 70 % à capital familial...

L'espace peut-être le plus intéressant de ce salon était celui consacré à la reconstitution de quelques unités de production. Sur l'atelier du fabricant de « *baskets réparables* » de la marque Sessile (groupe Eram), on apprenait que la chaussure reste « un secteur qui emploie 3 800 personnes en France réparties dans 90 ateliers, dont un grand nombre sont artisanaux », et qu'Eram cherche à « *conserver une base industrielle territoriale dans le Maine-et-Loire pour préserver son savoir-faire de chausseur, et développer des innovations.* » Plus loin on fabriquait de magnifiques « parapluies de Cherbourg ». On ne pouvait pas manquer les superbes patinettes électriques « Plume », presque entièrement françaises (à 18 % près, car certains accessoires ne sont plus fa-

briqués qu'en Asie). Et une petite foule s'agglutinait devant une machine à faire des brosses-à-dents « Bioseptyl ». Cet ingénieur qui a remonté cette fabrique de brosses, qui est sur le même site depuis 1845. Dernière de son espèce en France, elle avait été mise en faillite en 2012. Mais aujourd'hui, grâce à l'entêtement génial de cet homme, elle emploie 33 salariés et produit 8 millions de brosses à dents, 400 000 brosses à cheveux et 100 000 brosses cosmétiques ! Pourvu que ça dure... Il y avait aussi une belle machine à filer le lin : « *La french filature, filature de lin au mouillé en Normandie* ».

Très bien. Mais pourquoi, pour présenter des produits français, se croit-on obligé de baragouiner l'anglais ? « *Le french chausson* », pour des charentaises, « *La frenchie gastronomie* ». Quant au « *Corner français* », il dit « *Merci à notre French team !* ». Il s'agissait de promouvoir les textiles produits par Tissage de Charlieu ou Well (les collants) ou encore Kindy (les chaussettes), des marques parfois à nouveau en difficulté, voire en redressement judiciaire, malgré de courageux repreneurs... Incroyable aussi le nombre de jeans français. Ceux produits par l'atelier Tuffery, le sont « *depuis 1892* ». C'est peut-être vrai. Mais beaucoup de marques affichent des âges canoniques... Pour une entreprise très respectable comme les agendas *Quo Vadis* (1954), dont on sait l'enracinement familial (celui du groupe Exacompta-Clairfontaine), combien de marques à l'histoire bousculées, rachetées à la barre du tribunal, dont il est difficile de retracer la continuité vé-

ritable? Sans doute suffit-il que les propriétaires actuels y croient et se donnent les moyens de se raccrocher à l'ADN de leur marque? Ainsi pour les pâtes sèches Lustucru (les pâtes fraîches de la même marque ont un propriétaire espagnol) ou la boisson à base de réglisse Antésite.

Les organisateurs du salon se mordent peut-être les doigts d'avoir commandé une enquête d'opinion qui a révélé que 60 % des Français considèrent que le « *made in France* » n'est pas dans leurs moyens. On reproche aux patrons leur manque de patriotisme. Mais le consommateur raisonne également à courte vue, en fonction de son portefeuille. Il faut dire qu'en regardant certaines étiquettes (une couverture de lit à 560 euros, des prix de couettes ou de matelas hallucinants) on se demande parfois qui peut effectivement se permettre d'acheter français. Selon que l'on se sente plutôt libéral, ou plutôt anticapitaliste, on aura une idée différente sur les raisons de ce drame économique qui touche certains pays comme la France, où on veut consommer beaucoup sans pouvoir produire de manière compétitive.

Frédéric Aimard

11 novembre

À Paris, les commémorations nationales se tiennent de plus en plus souvent dans des quartiers et des lieux interdits aux simples citoyens.

Cette année, la journée du 11 novembre était celle d'une commémoration particulière puisque cela faisait cent ans que la Flamme avait

été allumée pour la première fois sur la tombe du soldat inconnu.

Dans la matinée puis dans la soirée, les Français ont eu droit à de belles images sur leurs écrans de télévision. Mais les Parisiens et tous ceux qui étaient venus dans la capitale n'ont pas pu approcher l'Arc de Triomphe. Une partie du quartier des Champs-Élysées était bouclée par la police, plusieurs stations de métro étaient fermées et de nombreux passants étaient fouillés, parfois à plusieurs reprises. Seules les personnalités porteuses d'invitations pouvaient se retrouver, très peu nombreuses, près de la tombe du Soldat inconnu.

Il y a quelques années, la veillée du 11 novembre réunissait des milliers de personnes, dont de nombreux jeunes, sous l'Arc de Triomphe. Puis l'assistance s'est réduite. Elle a maintenant disparu. Reste à savoir pourquoi. Les autorités peuvent invoquer les tensions internationales et les risques d'attentat. Mais la cérémonie en hommage à Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, le 15 octobre 2021, s'est déroulée devant quelques dizaines de personnalités dans un quartier transformé en désert cerné de CRS et de Gendarmes mobiles.

C'est la même volonté d'empêcher tout hommage populaire qui se manifeste chaque matinée du 18 juin, lorsque le président de la République se rend au Mont-Valérien pour la Journée nationale de commémoration de l'Appel du général de Gaulle. Barrages, cartons d'invitation de différentes couleurs et contrôle des rares passants car les habitants de la région parisienne ont compris qu'ils n'étaient

plus les bienvenus. Mais ils écoutent avec amertume les appels vibrants à l'unité et au « vivre-ensemble ».

Il y a heureusement toutes les cérémonies patriotiques qui se déroulent dans les villes et les villages de France. C'est là que pourrait se préserver le lien avec l'histoire nationale et avec la mémoire des combattants.

Claudine Uzerche

Quelle ligne ?

S'il a finalement décidé de ne pas participer à la marche parisienne contre l'antisémitisme lancée par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, Emmanuel Macron a tenu à faire savoir, dans une *Lettre aux Français* diffusée le 12 novembre, qu'il s'y associait. Il y a vu « l'essence

même du projet français : le refus de l'assignation à différence ». Aussi a-t-il affirmé qu'« une France où nos concitoyens juifs ont peur n'est pas la France ». Et de redire son engagement « pour bâtir une coalition humanitaire, dont la première réunion s'est tenue ce jeudi à Paris, au cours de laquelle nous avons appelé à une trêve humanitaire immédiate devant conduire à un cessez-le-feu ». S'efforçant d'unir les préoccupations intérieures et extérieures, il a posé que « la France doit rester unie derrière ses valeurs, son universalisme, unie pour elle-même, pour porter son projet et œuvrer à la paix et la sécurité de tous au Proche-Orient ».

Certains attendaient la définition d'une ligne claire, tant en ce qui concerne Gaza que les suites françaises de ce qui a commencé avec les attaques terroristes du



Hamas le 7 octobre. On sait combien il est difficile, aujourd'hui, de reprendre la position du général de Gaulle, qui avait réussi à maintenir une amitié avec Israël tout en s'inscrivant dans la diplomatie arabe traditionnelle de la France. Il n'empêche que, au-delà des propositions ponctuelles auxquelles succèdent des déclarations semblant les infléchir conformément au « en même temps » cher au chef de l'État, celui-ci n'arrive pas à aller au-delà d'une stratégie apparaissant comme illisible, telle une machinerie trop complexe.

Le problème israélo-palestinien – bien plus large que les opérations menées contre le Hamas – demeure certes d'une complexité effrayante. On sent d'ailleurs que bien peu veulent s'en mêler aujourd'hui, pas plus les États arabes, toujours désireux de développer leurs relations avec Israël, que les États-Unis, surtout soucieux de leurs intérêts économiques et s'en remettant de plus en plus aux pétromonarchies de la région.

Quant à la France, l'honnêteté oblige à reconnaître qu'il lui est de plus en plus difficile de se situer dans un rapport de forces, car divisée politiquement et socialement, endettée et ne réduisant pas ses déficits, déboussolée moralement par la manie du repentir et, plus généralement, incapable de se réformer. Elle ne semble plus capable que d'humanitaire, avec une armée dont ce ne devrait pas être la seule activité: un navire sanitaire peu équipé et 50 tonnes de vivres et de médicaments. Le président a du coup essayé de promouvoir « *une aide financière internationale aux pays vulnérables du Proche-Orient* ».

Bien qu'il ne puisse pas le dire, Emmanuel Macron craint beaucoup, après celles du début de l'été, de nouvelles émeutes et violences urbaines. Il sait en effet que toute une partie de la population ne se sent pas française et veut vivre à part, selon ses propres règles.

Jean-Gabriel Delacour

Antisémitisme

L'antisémitisme ne date pas d'aujourd'hui. Pourtant, il n'est désigné sous ce nom que depuis la fin du XIX^e siècle, mais son contenu s'est avéré variable puisqu'il se rapporte étymologiquement à tous les peuples descendant de Sem, le premier fils de Noé, et parlant donc une langue sémitique: aussi bien les Élamites que les Arabes, les Assyriens que les Hébreux, les Éthiopiens que les Phéniciens. On a aussi parlé d'antijudaïsme, lequel exprimerait simplement une opposition à la religion juive, et d'antisionisme, qui combattrait le désir des Juifs de recréer Israël là où cet État fut détruit par les Romains, ainsi que de judéophobie, qui désignerait la crainte des Juifs, perçus comme tout-puissants. Dans la pratique, l'antisémitisme se rapporte aux violences verbales et physiques à l'endroit des Juifs, pouvant aller jusqu'aux assassinats individuels ou collectifs.

En Occident, cette attitude a été partagée, voire propagée, par des penseurs et des politiques de gauche comme de droite. Après Voltaire au XVIII^e siècle, de grandes figures du socialisme comme Proudhon et Marx – lui-même juif – ont eu des propos sans équivoque. Si l'on connaît bien les intellectuels et activistes de droite qui ont mené des campagnes en ce sens jusqu'au milieu du XX^e siècle, on ne peut oublier que Jaurès a, un temps, pris la même direction (en 1898, il dénonçait la « race juive, concentrée, passionnée, subtile, toujours dévorée par une sorte de fièvre du gain »). Les communistes ont aussi eu une attitude va-

riable, alors que beaucoup des premiers dirigeants de l'URSS étaient d'origine juive comme Trotsky. Staline en a ainsi éliminé un certain nombre tandis que, en France, l'opposition du PC aux socialistes Léon Blum et Pierre Mendès-France ne rechignait pas à s'en nourrir.

L'extrême gauche française a souvent eu tendance à associer les Juifs à l'argent, au capital et au pouvoir médiatique. Cette attitude a été aggravée par le conflit israélo-palestinien, justifiant une identification à la lutte armée comme le disait, par exemple, Jean-Paul Sartre en 1972: « Dans cette guerre, la seule arme dont disposent les Palestiniens est le terrorisme, c'est une arme terrible mais les opprimés pauvres n'en ont pas d'autres ». À partir de là, toute une partie de la gauche de la gauche ainsi que des écologistes n'ont plus opéré de distinction entre l'existence de l'État d'Israël et la politique de ses divers gouvernements, tout comme entre cet État et les juifs de la diaspora.

Il faudrait aussi s'interroger sur la responsabilité des mouvements wokes, particulièrement dans leurs aspects anti-occidentaux, décolonialistes et déconstructeurs faisant des Juifs des Blancs opprimant les victimes palestiniennes et magnifiant les plus radicaux des islamistes. Enfin, grâce au concours de certains États du Moyen Orient et à leur influence à travers des conférences comme les quatre dites de Durban, de 2001 à 2021, sur le racisme, des institutions internationales telles l'ONU se sont engagées dans une forme de banalisation du terrorisme palestinien.

Jean Étèveaux



Service inutile

Comment agir quand on ne peut rien ? Comment faire tout en sachant que cela ne sert à rien ou presque ? Depuis le 7 octobre, le président Macron s'agit – après un départ lent et tardif, il agit dans l'urgence comme pour rattraper un temps perdu. Pour se rendre compte que son avis compte peu, qu'il lui est de plus en plus difficile de convaincre, d'entraîner les autres, ne serait-ce qu'accepter de se rendre à une invitation à Paris. Chacun de se défausser, de se faire représenter par un ambassadeur, d'où la présence désormais massive et disproportionnée à ces réunions des organisations non gouvernementales, de la myriade des organisations internationales, des « think tanks » ou instituts de recherche. De moins en moins de chefs d'État et de gouvernement. Ce fut le cas pour le forum de la paix devenu « Paris Peace Forum », créé lors du centenaire de l'armistice de 1918 qui avait connu un afflux incomparable de chefs d'État et de gouvernement. Ils sont rares cette année à s'être déplacés.

Rares aussi ceux qui au cours de la même semaine ont honoré de leur présence le « One Polar Summit » ou un sommet humanitaire convoqué à très bref délai pour coordonner l'acheminement de l'assistance alimentaire et sanitaire aux Gazaouis. Les effets d'annonce ne font pas oublier l'inadéquation croissante de telles assemblées « déclaratives » ou « protestataires » par rapport aux réels pouvoirs de décision. Pour ce qui concerne les pôles,

l'Antarctique et l'Arctique sont gérés par des conseils établis par des traités (l'Antarctique) ou des voisinages (le Conseil de l'Arctique). La France est possessionnée selon les termes du traité qui figeait la situation de 1959 ; en revanche elle n'est pas une riveraine de l'Arctique et n'a donc jamais pu gagner un siège au Conseil. L'Inde a inventé le concept de « troisième pôle » à partir de l'Himalaya, le « toit du monde », et mis en avant l'importance des glaciers, extension à laquelle la France a adhéré allègrement puisqu'elle se sent concernée et en quelque sorte raccrochée au reste du monde. Ce qui a permis de réunir à Paris ce « sommet » qui fut majoritairement une réunion de chercheurs.

Pour ce qui concerne l'aide humanitaire, il était plus facile de réunir les participants parmi les habituelles agences et donneurs d'aide. Personne n'ignorait pourtant que le problème ne portait pas sur le montant de l'aide humanitaire mais sur l'accès aux populations, c'est-à-dire les conditions de sécurité. Or là s'affichait ostensiblement l'impuissance de la communauté internationale, et tout particulièrement de l'Europe totalement hors-jeu. Bien entendu Israël n'était pas représenté, mais les pays arabes ne l'étaient qu'à un niveau subalterne, en dépit des démarches diplomatiques notamment auprès du maréchal Al-Sissi. Il est vrai que Riyad presque au même moment réunissait successivement un sommet Afrique-Arabie saoudite puis un sommet conjoint Ligue arabe-Organisation de la Coopération islamique (OCI 54 membres). L'Europe au Moyen-Orient, ou la

France pour ce qu'il lui reste de présence ou d'influence, a peut-être émis de brillantes idées mais il y a belle lurette qu'elle n'a pas de politique, ni israélienne, ni arabe, ni islamique, ni globale. Les accords ou désaccords de paix depuis 1956 se sont traités exclusivement à Washington. Ils le restent pour le meilleur et le pire.

Dominique Decherf

■ **Arabie saoudite :** Le prince héritier Mohammed ben Salmane a reçu, le 10 novembre à Riyad, les représentants des États africains pour un sommet consacré au développement économique. Une vingtaine de chefs d'État avaient fait le déplacement. Les 11 et 12 novembre, il recevait les représentants de la Ligue arabe et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pour un « *sommet conjoint arabo-islamique extraordinaire* » afin de condamner la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza. Le président iranien Ebrahim Raïssi, était présent.

■ **Allemagne :** Le gouvernement allemand a annoncé le 9 novembre un plan d'aide d'un minimum de 12 milliards d'euros à son industrie, par des baisses d'impôts, la baisse des taxes sur l'électricité et des subventions sur une période de trois à cinq ans.

■ **Espagne :** Le premier ministre Pedro Sánchez a reçu le soutien des 7 députés indépendantistes catalans et des 5 nationalistes basques, moyennant une large amnistie, et doit donc pouvoir continuer à exercer le pouvoir.

Un des fondateurs du parti d'extrême droite Vox, Alejo Vidal-Quadras, a reçu, le 9 novembre, une balle dans la mâchoire, à Madrid, tirée par un homme à moto. Il avait publié un communiqué contre cette amnistie.

■ **Autriche :** René Benko, 46 ans, troisième fortune autrichienne, a dû se retirer, le 8 novembre, de la direction de son groupe Signa qui s'est très fortement endetté dans le secteur de l'immobilier et a beaucoup de mal à affronter la remontée des taux d'emprunt.

■ **Hollywood :** Les acteurs ont décidé de reprendre le travail le 9 novembre, après 118 jours de grève. Comme les scénaristes, il y a quelques semaines, ils ont obtenu des augmentations de revenus importantes et des garanties quant à l'usage de l'intelligence artificielle dans le cinéma.

■ **RDC :** Il y a pour l'instant 26 candidats en lice pour des élections présidentielles à un seul tour du 20 décembre... Plusieurs partis d'opposition au président Félix Tshisekedi, se sont réunis à Pretoria en Afrique du Sud le 13 novembre, pour essayer de diminuer ce nombre de candidats qui favorise le président sortant, voire trouver un candidat commun. Les 44 millions d'électeurs seront également appelés le même jour à voter pour leurs députés et leurs gouverneurs provinciaux.

■ **Mali :** Des combats à l'arme lourde ont lieu depuis le 12 novembre autour de Kidal dans le Nord du pays, entre forces gouvernementales assistées par des mercenaires russes d'une part et

le mouvement islamiste touareg connu sous le nom de CSP-PSD d'autre part.

■ **Sri-Lanka** : Les États-Unis ont annoncé le 8 novembre investir 550 millions de dollars dans la construction par le conglomérat indien Adani d'un nouveau terminal portuaire à Colombo. Celui-ci est destiné à concurrencer les deux grands ports dont la Chine est devenue propriétaire sur l'île, pour 99 ans, en application des clauses d'un contrat de prêt inconsidérément signées par le gouvernement sri-lankais.

■ **Islande** : De nombreuses secousses sismiques depuis le 9 novembre font craindre des éruptions du volcan Fagradalsfjall dans le sud-ouest du pays (péninsule de Reykjanes) ou un grand tremblement de terre (le dernier date de 2000).

■ **Italie** : L'agence de notation Fitch a maintenu, le 10 novembre, la note BBB, qu'elle attribue à la solvabilité de l'Italie, malgré une dette de plus de 140 % du PIB.

■ **Église** : Le Vatican a annoncé le 11 novembre la destitution de l'évêque conservateur texan Joseph Strickland, 65 ans.

Abonnement

**LA NATION
FRANÇAISE**

1 an = 20 euros
à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Paiement
par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/2803e-q3Re7RS3C000>

Merci de signaler
par mail,
votre réabonnement

**Paiement par virement
possible.
Rib sur demande.**

frederic.aimard@gmail.com

Influence étrangère

Il y a quelques jours, un rapport annuel de la délégation au renseignement sur les tentatives de déstabilisation de pays hostiles sur notre sol pointait les activités des suspects habituels que sont la Russie, l'Iran, la Turquie ou encore la Chine. Selon les auteurs du rapport, ces puissances profitent « d'une forme de naïveté et de déni qui a longtemps prévalu en Europe ».

N'y a-t-il que de la naïveté ? Il y a aussi parfois des complicités actives d'agents d'influence parfois abusés et parfois conscients des services qu'ils rendent à des États, des causes ou des groupes qu'ils soutiennent par idéologie. Récemment, un député français a ainsi été visé dans diverses affaires de trafic d'influence par les médias. D'abord membre du Parti socialiste puis élu LREM, monsieur Hubert Julien-Laferrière a rejoint le groupe Ecologie démocratie et solidarité en mai 2020. Membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il a pu s'y montrer actif pour défendre une cryptomonnaie camerounaise douteuse créée par l'homme d'affaires controversé Elie Parfait Simb, sur d'autres cas de politique africaine comme au Bénin, ou encore tenant des positions contraires à celles de son groupe parlementaire.

Son cas n'est d'ailleurs pas isolé. Dans un autre registre, différents élus français ont aussi été cités dans le cadre de la « diplomatie du caviar » menée par l'Azerbaïdjan ou bien du « Qatargate ». Chaque conflit contemporain est d'ailleurs l'illustration de ces batailles d'influence menées au sein même de nos institutions, qu'il s'agisse de la guerre livrée par Israël au Hamas qui voit notre classe politique se déchirer, ou, évidemment, de l'invasion russe de l'Ukraine qui compte malheureusement des soutiens dans les rangs de nos propres représentants au Parlement national et au Parlement européen.

L'ingérence étrangère est donc un phénomène qui utilise désormais les moyens non conventionnels ciblés

dans le rapport annuel de la délégation au renseignement, tant par le biais de soft power médiatique, de la diffusion de fausses informations, ou de manipulation idéologique, mais aussi le bon vieux lobbying à l'ancienne auprès de nos élus. Ces pratiques anciennes sont d'ailleurs la plupart du temps acceptables et classiques. Malheureusement, elles débordent dans un contexte de chaos international et peuvent mettre en péril nos intérêts comme nos institutions.

Frédéric Grimal

Joël BROQUET,
président délégué du Carrefour des
Acteurs Sociaux (France),
les membres du
Conseil d'Administration,
et le Magistère Banque, Finance,
Assurance de l'Université
Paris Dauphine - PSL

vous invitent à la conférence de

M. Bernard FONTANA
président du Directoire
et CEO de Framatome

Sur le thème
Une industrie
souveraine
engagée au service
de la relance
du nucléaire face
au défi climatique

Mercredi 22 novembre 2023 à
18 heures
Université Paris Dauphine - PSL
Amphithéâtre 1
Place du Maréchal de Lattre de
Tassigny,
75016 Paris

Inscription préalable
nécessaire :

https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=3sTngck-mMUWwdrC0LXWWboQC-M9GtNwdJjT5cbuJWy_hUNkIWQIVD-NUZVMzc2SjBFOTFHWFMtKVKMy4u



par Guillaume
d'Azémar de Fabrègues

Sur la scène, un univers géométrique aux grands à-plats de couleurs tranchées, un soleil, un banc, une table de travail. Emmanuel Dechartre est assis, il consulte un dossier. Bérengère Dautun arrive, *Rodion Nikailovitch, c'est bien vous ?*

Dans un sanatorium de ce qui était alors l'URSS, une femme est venue faire une cure. Elle devait voir le médecin à dix heures du matin, elle se présente à dix heures du soir. Le matin, elle donne des miettes aux oiseaux, et elle n'en fait qu'à sa tête. On est en 1967, ils sont nés avec le siècle. Il est fidèle au souvenir de sa femme, morte trente ans auparavant, elle s'est souvent mariée, mais une seule fois après quarante ans. Elle va le provoquer, il va sortir de sa gangue. Le temps d'une cure, leurs cœurs vont fonctionner à nouveau.

Dans le décor tout simple de Sophie Jacob, la mise en scène de Gil Galliot laisse une belle place au naturel d'Emmanuel Dechartre et Bérengère Dautun deux solides comédiens qu'on a toujours plaisir à voir sur scène. Emmanuel Dechartre est un Rodion terrien, malicieux, solide et bougon. Bérengère Dautun, une princesse virevoltante, un tourbillon à qui rien n'aurait l'outrecuidance de résister trop longtemps. Surtout pas le cœur de Rodion, à qui Lidia redonnera une nouvelle vie.

Un instant suspendu hors du temps, un beau moment de théâtre offert par deux grands comédiens. ■

Au Studio Hébertot jusqu'au 31 décembre 2023. Jeudi, vendredi, samedi : 19h00 ; dimanche : 17h00. Durée : 1h15. Texte : Alexeï Arbousov adapté par Jean-Pierre Hané. Avec : Emmanuel Dechartre, Bérengère Dautun. Mise en scène : Gil Galliot.

François met les catholiques à l'écoute de Madeleine Delbrêl pour l'évangélisation

par Denis Lensel *

Le pape François a évoqué le « cœur toujours en éveil » de la Française Madeleine Delbrêl comme exemple d'engagement auprès des plus pauvres. Il a souligné la conscience qu'elle avait de se devoir aux autres comme évangéliste.

Lors de sa catéchèse sur l'évangélisation, en ce début de mois de novembre, le Saint-Père a cité ces mots de cette chrétienne militante déclarée vénérable en janvier 2018 : « *Quand nous avons connu la parole de Dieu, nous n'avons pas le droit de ne pas la recevoir ; quand nous l'avons reçue, nous n'avons pas le droit de ne pas la laisser s'incarner en nous ; quand elle s'est incarnée en nous, nous n'avons pas le droit de la garder pour nous : dès lors, nous appartenons à ceux qui l'attendent* ».

À Paris, essayiste et artiste intégrée dans un milieu intellectuel et athée, à l'âge de 17 ans, elle écrivit étourdiment dans un poème : « *Dieu est mort, vive la mort* ». Mais après une période difficile, heurtée par l'inconduite publique d'un père volage, elle trouve le chemin de la foi, notamment en méditant sur l'itinéraire d'un ami très cher entré chez les Dominicains.

Bientôt, elle s'installe avec deux amies dans une banlieue ouvrière, le fief communiste d'Ivry-sur-Seine. Elle y travaille inlassablement comme assistante sociale. Elle fonde des équipes laïques qui soutiennent les familles les plus pauvres, dans la France des années cinquante où la tuberculose fait des ravages. Sa générosité lui vaut bientôt l'admiration et l'amitié des responsables de la municipalité, au-delà des différences d'idées entre athées et croyants.

« *La joie de la foi l'a conduite à mûrir un choix de vie entièrement donnée à Dieu, au cœur de l'Église et au cœur du monde, partageant simplement en fraternité la vie des gens de la rue* », a souligné le pape François. Selon lui, Madeleine Delbrêl comprenait que « *le Dieu vivant de l'Évangile devait brûler en nous jusqu'à ce que nous ayons porté son nom à ceux qui ne l'ont pas encore trouvé* ».

D'une santé fragile, cette catholique ardente est morte à 60 ans en 1964 à Ivry-sur-Seine, en nous laissant ce message : « *En évangélisant, nous sommes évangélisés, nous sommes transformés par la Parole que nous annonçons* ». Le Pape souhaite que Madeleine Delbrêl nous communique « *cette foi féconde qui fait de tout acte de foi un acte de charité dans l'annonce de l'Évangile* ».

Madeleine Delbrêl avait dit peu avant sa mort : « *Un jour viendra où nous les chrétiens, nous n'aurons plus où mettre les pieds* » ! Il nous restera alors à nous mettre en chemin dans un monde matérialiste ou gagné à d'autres spiritualités, pour reprendre la tâche sans cesse répétée de l'apostolat chrétien : il nous faudra prendre conscience en prenant conscience que le christianisme, après tout, « *ne fait que commencer* », après des tentatives « *maladroites* » ou inachevées d'évangélisation, comme le disait le Père Alexandre Men la veille de son martyre fécond en Russie...

À propos du témoignage de Madeleine Delbrêl, le Pape François a lancé ce défi radical aux catholiques : « *Soit nous sommes missionnaires, soit nous sommes démissionnaires* ». ■

* Dernier livre paru : *Le Bonheur de Pascal*, Saint-Léger éditions, 2023.

Tahiti : un paradis chrétien

La Polynésie française est sans doute l'un des territoires les plus chrétiens au monde. En effet, 96 % de la population est chrétienne. Mais celle-ci ne se contente pas d'être baptisée dans une des nombreuses confessions présentes dans les îles, elle est aussi extrêmement pratiquante comme le montre l'afflux des fidèles pour suivre l'office dominical.

Pourtant, la conversion de l'archipel est relativement récente puisqu'elle date de sa découverte par les Européens au XVIII^e siècle.

En effet, Tahiti n'est abordée qu'en 1767 par le navigateur britannique Samuel Wallis, suivi en 1768 par le Français Louis-Antoine de Bougainville et l'année d'après, en 1769, par l'explorateur britannique James Cook. À partir de ce moment-là, la voie est ouverte à l'évangélisation et ce sont les Anglais qui vont s'atteler les premiers à la tâche à travers la Société missionnaire de Londres, constituée deux ans plus tôt par diverses églises évangéliques animées par une vision interdénominationalle de la mission. Celle-ci débarque le 5 mars 1797 à Tahiti et cet événement est célébré chaque année à cette date, désormais jour férié et chômé, sous le nom d'Arrivée de l'Évangile.

L'évangélisation, qui a pour objet de substituer le christianisme aux cultes maohi en vigueur jusque-là, s'effectue grâce à une alliance entre les Anglais et la dynastie Pomare régnant sur Tahiti depuis 1788. Le Roi Pomare II est baptisé en 1819 et le protestantisme devient religion officielle du royaume, interdisant chants,



Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée-Conception à Papeete.



Cathédrale de Papeete.



Église catholique d'Avatoru sur l'atoll de Rangiroa.



Temple adventiste d'Opoa sur l'île de Raiatea.

danses et tatouages traditionnels.

De leur côté, les catholiques arrivent un peu plus tard, à travers la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie

appelée communément Pères de Picpus en raison de l'implantation de leur maison mère rue de Picpus à Paris. Après son arrivée aux Îles Hawaï d'où émergera la

n sur terre

par Fabrice de Chanceuil



Temple protestant d'Arue.



Temple protestant de Papetoai à Moorea.

belle figure de Saint-Damien de Molokai, apôtre des lépreux, la congrégation s'installe, à partir de 1833, aux Îles Gambier avec le Père François Caret qui deviendra

préfet apostolique de l'Océanie du Sud et le Père Honoré Laval.

Leur venue trois ans plus tard à Tahiti sera plus difficile car le missionnaire et consul de Grande-Bretagne George Pritchard, conseiller de la nouvelle reine Pomare IV, les fera expulser. Religion et politique s'entrechoquent alors et, sur l'intervention du consul des États-Unis d'origine franco-belge, Jacques-Antoine Moerenhout, le roi Louis-Philippe I^{er} établit le protectorat français sur Tahiti en 1842.

La prise de possession par la France modifie durablement la situation de la Polynésie au plan religieux. Si le protestantisme reste majoritaire à Tahiti, la Société missionnaire de Londres est évincée en 1863 au profit de la Société des missions évangéliques de Paris, réunissant toutes les tendances du protestantisme français. Pour leur part, les catholiques vont parachever leur élan missionnaire dans les Îles Tuamotu et les Îles Marquises.

Depuis, le poids des différentes confessions chrétiennes a beaucoup évolué. Dans les années 1950, l'Église évangélique de Polynésie française, devenue en 2004, par souci d'inculturation, l'Église protestante maohi, réunissait la moitié des fidèles et l'Église catholique le quart d'entre eux.

Aujourd'hui, les deux Églises sont à égalité à 38 % tandis que de nouveaux cultes réformés se sont beaucoup développés, sachant que toutes ces confessions cohabitent dans la plus grande tolérance.

L'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours (mormons) rassemble 6,5 % de la po-

pulation suivie par l'Église adventiste du Septième jour à 5,8 % dont les fidèles sont appelés « pe-tania » en référence aux habitants de l'île anglaise de Pitcairn qui ont été les premiers convertis à cette religion en Océanie.

Viennent ensuite la Communauté du Christ dénommée localement « *sanito* » réunissant 3,6 % de la population et les pentecôtistes à 1,5 % dont les premiers fidèles, dans les années 1980, appartenaient à la communauté chinoise. Les Témoins de Jéhovah constituent un groupe à part avec 2 % des pratiquants.

Tout cela peut paraître bien étrange pour un métropolitain de passage habitué à la déchristianisation et à la laïcité. Cette dernière a d'ailleurs de moins en moins cours au fur et à mesure de l'affirmation de l'autonomie du « fenua » (nom communément donné localement au territoire). Ainsi, en 2004, le nouveau président catholique de l'Assemblée n'a pas hésité à faire installer une croix à l'intérieur de l'hémicycle. S'il y a finalement renoncé, c'est moins en raison du rappel à l'ordre du Haut-Commissaire de la République que de la position du responsable de l'Église évangélique de ne pas donner le sentiment d'exclure de la société la minorité non chrétienne de l'archipel.

Cette situation prouve qu'aucune loi ne peut restreindre l'expression publique de la foi quand celle-ci reste partagée par une immense majorité de la population et que seule la conscience, telle que dictée par cette foi, peut permettre de poser des actes durables. ■

Maurice **BARRES**
« Le terroir
c'est
la France! »



2 DECEMBRE 2023
Centenaire de la mort de Maurice Barrès



Cérémonie à **CHARMES** organisée par le Conservatoire du Patrimoine avec le Cercle Généalogique de Charmes et l'Association des Officiers de Réserve de Nancy.

10h30 - Exposition à la Maison du Chaldron // **14h30** Hôtel de ville : conférences.

